



Bien Sûr.

Bureau Technique Verbruggen asbl www.btvcontrol.be

- BTV Antwerpen Tél. 03 216 28 90 btv.antwerpen@btvcontrol.be
- BTV Brabant-Wallon Tél. 081 65 84 59 btv.brabantwallon@btvcontrol.be
- BTV Bruxelles Tél. 02 230 81 82 btv.brussel@btvcontrol.be
- BTV Hainaut Tél. 064 33 64 55 btv.hainaut@btvcontrol.be
- BTV Liège Tél. 04 253 19 72 btv.liege@btvcontrol.be
- BTV Limburg Tél. 011 42 18 34 btv.limburg@btvcontrol.be
- BTV Namur / Luxembourg Tél. 083 21 35 27 btv.namur@btvcontrol.be
- BTV Oost-Vlaanderen Tél. 09 252 45 45 btv.oostvlaanderen@btvcontrol.be
- BTV Vlaams-Brabant Tél. 016 63 47 45 btv.vlaamsbrabant@btvcontrol.be
- BTV West-Vlaanderen Tél. 056 70 54 05 btv.westvlaanderen@btvcontrol.be

V. ref.: _____ N. Ref.: _____ Rapport N°: 374/140429/14

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION

ADRESSE DE L'INSTALLATION : Rue de Jochay, 185
4801 Stombeert.

PROPRIETAIRE : _____
 Adresse : _____
 DEMANDEUR : id
 Adresse : _____
 INSTALLATEUR : id
 Adresse : _____
 TVA ou CI : _____

EAN: _____
 Ref.: _____ Compteur n°: 50345440
 Index : _____

DESCRIPTION GENERALE, CARACTERISTIQUES, RECHERCHE ET MESURES:

Date du contrôle : 29/01/2014 Type de contrôle : examen de conformité premier contrôle - visite de contrôle suivant: (RGIE art. 270) (RGIE art. 271) (RGIE art. 276) (RGIE art. 276bis) (A.R.4.12.2012) (RGPT art.262) (P.T. art. 231) (Prescriptions distributeur)
 Type d'installation : Nouvelle Extension Modification Temporaire - Renforcement - Vente d'habitation; Type locaux : habitation
 Début travaux : Fondations avant - après 1.10.81 - Installation électrique avant - après 1.10.81 - 1.83 RGIE art.86
 Raccordement : Tension 3N400 V Protection raccordement 30 A
 Câble aliment, tableau, princ. : 4 X 10 mm² Inter.gén. : type 3300MA/63A
 Type électrode de terre : boucle - barres - piquets - conducteur horizontal Schéma : TT
 Nombre de tableaux : 1 ; Nombre de circuits term. : 21 ; RA : 7,5 Ohm; RI tot 10 MOhm
 Facteurs d'influences externes : _____

DESCRIPTION: Voir schéma en Annexe

CONTROLES effectués : voir verso

INFRACTIONS CONSTATÉES ET/OU NOTES: Rien

PROCES-VERBAL DE CONFORMITE

Vu le :
 le responsable du distributeur
 nom :
 signature :

CONCLUSION 1. L'installation est conforme. Les bornes d'entrées du DPCDR général sont scellées et les schémas unifilaires et de situation ont été visés. L'installation doit être vérifiée avant le 29/01/2014 (art. 271 RGIE) ainsi qu'avant mise en service après modification ou extension importante exécutée avant cette date.

2. L'installation n'est pas conforme

3. L'installation peut être maintenue en service pour autant qu'il soit remédié sans retard aux infractions mentionnées et pour autant que les mesures nécessaires soient prises pour que l'installation ne présente pas de danger pour les personnes et les biens. L'installation n'est pas conforme. L'installation doit être vérifiée par le (même) organisme avant le : _____

DEVOIRS DU PROPRIETAIRE, GESTIONNAIRE OU LOCATAIRE : VOIR VERSO.

L'agent visiteur, 374/NAQUERIE



pour Le Directeur,

Siège social: Rue Neerveld 109, boîte 6, B-1200 Bruxelles